



Parking en indivision + raccordement tout a l'égout

Par **miminimes**, le **14/11/2014** à **17:13**

Bonjour

j ai 2 questions a vous posez ou je suis completement perdu , alors merci pour ceux qui vont m aide

1- j ai heriter d une maison de ma grand mère et celle ci est accolée a une autre maison qui appartient a mon oncle , devant cette maison il y a 2 places de parking en indivision hors quand je veux m y garer impossible car les 2 places sont prises par mon oncle , ai je le droit de lui demander de me laisser une place libre pour moi ?? en sachant que c est la guerre tous les 2

2- la maison que j ai heriter de ma grand mère date de au moins cent ans ; c est elle qui a fait les travaux pour le raccordement tout a l'égout , quand mon oncle a fait construire sa maison il c est raccordé sur cette canalisation mais aujourd hui celle ci le gene et me demande de l'enlever dans les quinze jours , en a t il le droit ??
je vous remerci d avance pour vos réponses

Par **moisse**, le **14/11/2014** à **18:16**

Bonsoir,

1) Non.

Vous avez les mêmes droits à utiliser les 2 places. Le bon sens indique l'attribution d'une place à chacun, mais le droit de propriété c'est autre chose.

Vous devez donc faire cesser l'indivision.

2) Elle le gêne en quoi ?

Vous devez préciser un peu les lieux et décrire la situation, indiquer s'il existe une servitude de tréfonds...